

Mission de commissariat aux comptes

Présents : Daniel KARBOVIAC – Jean-Pierre PRIGENT

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/05/2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne de Volley-Ball du 28 juin 2014, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des comptes annuels arrêtés au 31/05/2015.

Le jeudi 18 juin 2015, nous nous sommes rendus au siège de la LBVB 31 rue Abbé Martin à Pontivy, afin de procéder à l'examen des comptes de BILAN et de RESULTAT arrêtés au 31/05/2013.

A cette réunion de travail, David QUINTIN Trésorier de la LBVB et Christine PENNAMEN Secrétaire Comptable ont mis à notre disposition les documents et pièces comptables nécessaires à notre mission de vérification.

Sur la base des sondages et contrôles de cohérences effectués, et après examen des tableaux BILAN et COMPTE DE RESULTAT établis par le Cabinet COGEDIS FIDEOR de Pontivy, nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont représentés font ressortir un bénéfice de 12 947.19 euros, donnant une image fidèle des opérations de l'exercice clos le 31/05/2015.

Nous proposons à l'Assemblée Générale de donner le quitus au Trésorier.

Fait à Pontivy le 18 juin 2015

Les vérificateurs aux comptes

Daniel KARBOVIAC



Jean-Pierre PRIGENT

